

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Villette-Berlancourt, 16 avril 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Susse, Marie-René](#) est cité(e) dans cette lettre  
[Villette-Berlancourt](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation2 p. (180, 181 )

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Villette-Berlancourt, 16 avril 1848, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26638>

Copier

# Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 avril 1848](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Villette-Berlancourt](#)

Lieu de destination Nesle (Somme)

## Description

Résumé Godin explique à Villette-Berlancourt, qui a refusé de payer la traite d'une facture de marchandises du 7 décembre 1847, qu'il n'est pas responsable des affaires que Villette-Berlancourt a faites avec Susse, que c'est lui qui a commandé les marchandises, qu'il reste son débiteur et qu'il émettra un nouveau mandat pour recouvrer sa créance.

## Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures](#)  
["Godin"](#)

Personnes citées [Susse, Marie-René](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Susse, Marie-René

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité

- Commerce
- Industrie (grande)

Biographie Fabricant d'essieux en fer et marchand de fer en barres à Roye (Somme) au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Autres formes du nom : Susse fils (1848), Susse-Douai (1848).

---

Nom Villette-Berlancourt

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité

- Commerce
- Industrie (grande)

BiographieMarchand de fers et quincaillier à Nesle (Somme) au milieu du XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

au chambon Monsieur Bourcier  
 Loin) votre voyageur avait sollicité de moi à  
 avril 13 son dernier passage en notre ville sa permission  
 dernière l'autorisation de me faire un envoi  
 de timbres je lui ai accordé sous diverses  
 réserves mais les renseignements que vous me demandez  
 à nous inviter à différer l'envoi jusqu'à  
 ma ~~prochaine~~ demande <sup>ultérieure</sup>

agréer

avance Monsieur Bourcier

16 vous me demandez un pourvoir pour donner  
 quittance et main levée de ma caisse sur  
 le siège Bourges votre lettre n'est pas assez explicative  
 pour que je saisisse à quoi m'en tenir je  
 vous intérêterai à le faire pour ce qui concerne la  
 maison en question moyennant le remboursement intégral des frais  
 en vertu effet de mon inscription sur l'annuaire du  
 siège Bourges ~~bon~~ jugement est cette date dans  
 ayant été daté du 30 juillet 1866, alors la monsieur  
 mandat de 6 avril 1866 ma position est dans  
 toutes aussi satisfaisante veuillez régler un pourvoir  
 dans ce sens et me l'envoyer par le retourneur  
 aussitôt vous me demanderez ensuite les pièces.

Nîmes Monsieur Villette

16 vous manquez par erreur lettre du 12 courant  
 que vous avez refusé de payer le traité devant  
 le siège de ma fra le 7 <sup>me</sup> Janvier  
 et refus de votre part peut empêcher que nous  
 ne subissons débiture des montants de cette expédition  
 veuillez consulter vos lettres des 26 <sup>me</sup> et 2 <sup>me</sup> Juin  
 dernier je crois que vous avez pu aider tout ou  
 partie de cet envoi à M. Jasse mais cela va  
 rien que ce soit personnel est à vous de  
 vous en entendre avec lui et à vous que je

Livre et non à lui vous comprendrez affin que  
que ~~poste~~ lettres ont été auprès de moi une  
recommendation pour M<sup>e</sup> susse qui peut étre  
me sera d'assez préjudiciable sans que je lui  
retarde le paiement de la M<sup>e</sup> que vs  
menez demander pour vs

sinc<sup>e</sup> veuillez prendre note que aussitot que  
la traite <sup>me sera</sup> restituée je prendrai une  
nouvelle disposition <sup>à son</sup> sur vous qui me garantira  
de son montant et des frais de retour. Si un  
état vous est nécessaire fait le moi pour  
le retour de courrier

Etreux  
avril 14

<sup>ag</sup>  
Monsieur Bertrand  
après avoir porté à votre crédit les salaires  
que vs menez remises dernièrement  
savoir sur Flumy au 28 mai p.v. fr 165.91.

sur Etreux	4 juin	fr 356.35
sur Hanappe	20 avril	: 149.
sur Esquerches	20	= 465.09
en espres par mon frere		54.20

ensemble fr 1972.62

formant le solde de votre compte jusqu'à jour  
sauf bonne fin pour vos remises veuillez me faire  
connaître de votre volé par le premier courrier  
que pareillement vos écritures sont d'accord avec  
les miennes

Brussels

16

<sup>agréez</sup>  
Monsieur Bertrand

j'ai l'honneur de vous aviser de mon mandat  
de fr 31 30 q<sup>r</sup> en remplacement de celui que  
je vs retourne à indus vous prenez de remercier que  
vous avez signé à me faire compte du retard et des  
frais de retour votre compte est établi pour solde sauf  
bonne fin pour vs remises

<sup>agréez</sup>